

III. ИСТОРИЯ

LES ÉVÉNEMENTS DES BALKANS ET LES NÉGOCIATIONS RUSSO-TURQUES DE L'ANNÉE 1802

AL. VIANU

Les proches collaborateurs de Célébi Moustafa effendi, kehaia bey, qui se trouvaient dans son cabinet, furent témoins, l'un des premiers jours de l'année 1802, d'une scène peu coutumière. Ayant pris connaissance des rapports concernant la situation intérieure, en particulier en Roumélie, le puissant et redouté ministre de l'Intérieur se prit, à un moment donné, la tête entre les deux mains et s'écria d'une voix étranglée qu'il ne savait plus quels moyens inventer et que l'Empire se transformait en désert¹.

Mais ce qui se passait ne tourmentait pas seulement le ministre de l'Intérieur; quelques jours plus tard Ibrahim Nessimi effendi (Kethiouda), l'influent conseiller et collaborateur de Sélim III, déclarait avec une grande amertume au beizadé Aleco Soutzo le fils du prince régnant de Valachie: « Si l'état actuel des choses de Roumélie continue encore deux ans, l'Empire Ottoman sera démembré »². En effet, la situation intérieure du vaste Empire Ottoman était passablement compliquée. Le pouvoir du sultan, affaibli et instable dans certaines provinces, nominal ou même contesté ouvertement dans d'autres, pouvait à peine résister devant les assauts de plus en plus acharnés des séparatistes féodaux. Dans les provinces lointaines du nord de l'Afrique, Alger, Tunis, Tripoli, le sultan n'était qu'un suzerain nominal. L'Égypte se trouvait, de fait, au pouvoir des beys mamelouks, tandis que Hursid Pacha était au Caire plutôt le prisonnier d'Ibrahim bey, chef des mamelouks, que le représentant du sultan. En Syrie, Djezzar Ahmed Pacha était devenu souverain indépendant et disposait d'armées propres et d'importantes ressources matérielles. Suléiman Pacha, surnommé Suléiman le grand, grâce

¹ V. S. Tamara — V. P. Kotchiubei, 16/28 janvier 1802, *Внешняя политика России XIX и начала XX века*, 1er vol., 1ère série, Moscou, 1960, p. 170.

² Rapport du drogman P. Fonton — V. S. Tamara, 30 janvier/11 février 1802. Archives de politique étrangère de Russie (en continuation A.P.E.R.), Fonds Chancellerie, dos. 2222/1802, p. 29.